

Communiqué de presse

22 collectivités labellisées « Territoire Numérique Libre » en 2018

Parmi elles, 8 nouveaux lauréats. Le palmarès 2018 a été dévoilé lors de la 1ère convention open source B-Boost.

Le label Territoire Numérique Libre est organisé par l'association ADULLACT, en partenariat avec plusieurs associations et acteurs du numérique libre.

Infos :

<https://territoire-numerique-libre.org/resultats-2018>

Contact :

Béatrice JEAN-JEAN
Chargée de Communication
b.jeanjean@adullact.org

Twitter :

@TerrNumLibre #TNL2018

Unique en son genre, le label « Territoire Numérique Libre » évalue les initiatives et usages des collectivités territoriales dans 5 domaines : la stratégie, les formats ouverts, les logiciels libres, l'implication dans l'éco-système libre et l'open data. Il encourage et récompense les usages numériques libres, citoyens et collaboratifs, vecteurs d'indépendance, de souveraineté numérique et d'économie d'argent public.

Les 22 candidatures présentées cette année ont été évaluées par un jury de professionnels du numérique, puis gradées du niveau 1 au niveau 5, ce dernier niveau d'excellence n'ayant pas encore été atteint. Parmi ces 22 candidats, 14 avaient déjà été labellisés les années précédentes.

Les résultats ont été dévoilés le mardi 6 novembre, à l'occasion d'une cérémonie de remise des labels organisée durant la 1ère convention open source B-Boost à Bordeaux. La soirée était présentée par Benjamin JEAN, juriste très impliqué dans la défense du libre et fondateur de la société Inno3.

Parmi les nouveaux candidats, la ville de Paris décroche aisément le niveau 4 et obtient la mention de la meilleure note totale, et la région Grand Est devient la première région de France à disposer désormais de ce label ! La ville d'Angoulême, co-fondatrice de l'association ADULLACT, décroche par ailleurs son premier label de niveau 4.

Découvrez les résultats complets ci-dessous.



Label niveau 2

[Com. d'agglomération Dracénoise \(83\)](#) – Représentée par M. Alain PARLENTI, Maire des Arcs et Vice-Président

[Com. d'agglomération de Forbach Porte-de-France \(57\)](#) – Représentée par M. Paul FELLINGER, Vice-Président

[Ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines \(78\)](#) – Représentée par M. Jean-Claude HUSSON, Maire

Label niveau 3

[Com. d'agglomération de Grand Châtelleraut \(86\)](#) – Représentée par M. Hubert PRÉHER, Vice-Président

[Com. de communes du Pays Réuni d'Orange \(84\)](#) – Représentée par M. Alain ROCHEBONNE, Président

[Ville de Digne-les-Bains \(04\)](#) – Représentée par M. Thibaut LE CORRE, Adjoint au numérique et à l'innovation

[Ville de Ladevèze-Rivière \(32\)](#) – Représentée par M. Cyril COTONAT, Maire

[Ville de Rive-de-Gier \(42\)](#) – Représentée par Mme Nadège TEYSSIER, Adjointe aux nouvelles technologies

[Ville de Saint-Martin-d'Uriage \(38\)](#) – Représentée par Mme Claudine CHASSAGNE, Adjointe au numérique

[Ville de Voisins-le-Bretonneux \(78\)](#) – Représentée par M. Christophe BOISSONNADE, Adjoint au numérique

[Région Grand Est](#) – Représentée par Mme Marie TRIBOUT, Conseillère régionale

Label niveau 4

[Syndicat Morbihan Energies \(56\)](#) – Représenté par M. Laurent TONNERRE, Vice-Président

[Ville d'Albi \(81\)](#) – Représentée par M. Bruno LAILHEUGUE, Adjoint aux systèmes d'information

[Ville d'Angoulême \(16\)](#) – Représentée par M. François ELIE, Adjoint à l'évaluation des politiques publiques

[Ville de Fontaine \(38\)](#) – Représentée par M. Brice DI GENNARO, Adjoint aux nouvelles technologies

[Ville de Marseille \(13\)](#) – Représentée par M. Daniel SPERLING, Adjoint au développement par le numérique

[Ville de Mions \(69\)](#) – Représentée par M. Jean-Michel SAPONARA, Adjoint au numérique

[Ville de Nancy \(54\)](#) – Représentée par M. Romain PIERRONNET, Adjoint au numérique

[Ville de Rennes \(35\)](#) – Représentée par M. Laurent HAMON, Adjoint aux usages numériques

[Ville de Paris \(75\)](#) – Représentée par M. Emmanuel GREGOIRE, Adjoint à la transformation des politiques publiques

[Ville de Nevers \(58\)](#) – Représentée par M. Michel SUET, Adjoint aux finances et à la commande publique

[Département de la Gironde \(33\)](#) – Représenté par M. Matthieu ROUYEYRE, Vice-Président au numérique

Mentions spéciales

Meilleure note pour une ville médiane : **Ville de Fontaine**

Meilleure note totale : **Ville de Paris**

Meilleure note du jury : **Ville de Nevers**